



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 décembre 2019

n° 207-19 C

Objet : RD - Tarifs au 1er janvier 2020 - Prestations effectuées par le service des eaux

- date de convocation le 12 décembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 70

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin -

Henri Dupassieux - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-

Viro - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton -

Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Hubert Marechal

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux

- conseillers excusés : 9

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Julien Donzel - Maryse Fabre - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Marie Perrier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2019

délibération n° 207-19 C

objet **RD - Tarifs au 1er janvier 2020 - Prestations effectuées par le service des eaux**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, indique que le personnel du service des eaux est appelé à assurer un certain nombre de prestations payantes pour des usagers privés ou des collectivités à leur demande.

Les frais de prise en charge de dossier comprennent les frais de gestion ainsi que les éventuels frais de déplacement pour pose de compteur lors de la souscription d'un abonnement, dont ils viennent en substitution.

Le montant des **frais de prise en charge de dossier** est proposé à **24,70 € HT**.

Les prestations facturées correspondent à la fourniture de pièces et de main-d'œuvre.

Il est proposé un **tarif horaire de 40,20 € HT pour les déplacements et interventions diverses**.

Pour les fournitures, il est proposé de conserver un coefficient de 1,30.

Une augmentation de 2 % des tarifs est proposée, comme le prévoit la prospective tarifaire 2020-2026.

Les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2020 sont applicables aux 38 communes de Grand Chambéry.

PRESTATIONS	TARIFS 2020 HT
Frais de prise en charge	24,70 €
Tarif horaire agent	40,20 €
Pose d'un compteur d'eau ou installation double comptage	40,20 €
Pose d'un nouveau compteur après défaut d'entretien de l'ancien	120,60 €
Dépose d'un compteur pour jaugeage	120,60 €
Dépose d'un compteur détérioré	40,20 €
Frais de coupure pour impayé hors résidence principale	120,60 €
Déplacement d'un agent après trois courriers et/ou visites	120,60 €
Déplacement infructueux malgré information écrite envoyée à l'abonné	40,20 €
Fermeture et ouverture d'eau (manœuvre simultanée)	40,20 €
Fermeture et ouverture d'eau nécessitant plusieurs déplacements	80,40 €
Contrôle teinte suite à demande de notaires	160,80 €
Contrôle de branchement existant à la demande de l'utilisateur	160,80 €
Contrôle préalable à une demande d'urbanisme	160,80 €

Pour les **autres interventions nécessitant l'utilisation d'un matériel spécifique**, les tarifs sont proposés comme indiqué ci-après :

Location de matériels	Tarifs 2020 HT
<u>Obturbateur d'égouts</u>	
. par 1/2 journée	147,00 €
<u>Pompe d'épreuve</u>	
. A l'heure	44,90 €
<u>Corrélateur (l'heure)</u>	30,80 €
<u>Appareil de stérilisation de canalisation</u>	
. A l'heure	44,90 €
Location de véhicules	Tarifs 2020 HT
<u>Hydrocureuse combinée</u>	
. A l'heure	62,40 €
<u>Camion benne avec grue (l'heure)</u>	49,00 €
<u>Caméra visite d'égout (l'heure)</u>	49,00 €

Tarifs internes aux deux régies eau potable et eaux usées	
Location de véhicules	Tarifs 2020 HT
<u>Camion benne avec grue (l'heure)</u>	44,00 €
<u>Fourgon (l'heure)</u>	19,40 €
<i>Prêt uniquement entre services de Grand Chambéry</i>	

Le **tarif des analyses d'eau potable** réalisées par le laboratoire du service des eaux suite au raccordement de réseaux privés sur le réseau public est proposé à :

	Tarifs 2020 HT
Analyse eau potable sur chantier	77,00 €

Les **tarifs relatifs aux analyses des eaux usées réalisées** par le laboratoire de l'UDEP, des rejets des industriels tels que prévus par l'article 74 du règlement d'assainissement en vigueur, figurent ci-après :

	Tarifs 2020 HT
Azote kjeldahl	31,10 €
Demande biologique en oxygène sur 5 jours	39,80 €
Demande chimique en oxygène	28,60 €
Matières en suspension	20,40 €
Nitrates	11,20 €
Phosphore total	25,00 €
pH à 20°C	5,50 €
Mesure température du pH	
Flaconnage chimie à l'unité	2,65 €
Prise en charge analyse	9,90 €
Substances extractibles à l'hexane	82,80 €
DCO, DBO, MES, NTK, Pt, NH4, NO2, NO3	178,50 €
Flaconnage et prise en charge	
DCO, DBO, MES, NTK, Pt	153,00 €
Flaconnage et prise en charge	
DCO, DBO, MES	97,90 €
Flaconnage et prise en charge	

Enfin, les propositions de **tarifs concernant l'abonnement des installations de robinet d'incendie armé (RIA)** sont les suivantes :

Contrôle plombage RIA :	2020 HT
. Diamètre 15	21,40 €
. Diamètre 20	24,00 €
. Diamètre 25	35,70 €
. Diamètre 30	45,40 €
. Diamètre 40	76,50 €
. Diamètre 40 C	101,00 €
. Diamètre 50	113,00 €
. Diamètres 50 C / 60 / 65	152,00 €
. Diamètre 65 C	286,60 €
. Diamètre 80	194,30 €
. Diamètre 80 C	364,70 €
. Diamètre 100	232,50 €
. Diamètre 100 C	529,50 €
. Diamètre 150	436,50 €
. Diamètre 150 C	765,00 €
. Diamètre 200	585,00 €
. Diamètre 250	765,00 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 26 novembre 2019,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 4 décembre 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les tarifs ci-dessus pour les prestations effectuées par le service des eaux, applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 207-19 C

Objet de l'acte : RD - Tarifs au 1er janvier 2020 - Prestations effectuées par le service des eaux

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 18 décembre 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191218-lmc1H22860H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22860H1

Date de transmission en Préfecture : 20 décembre 2019

Date de réception en Préfecture : 20 décembre 2019

Période d'affichage : du au